Accusé de réception en préfecture 084-218400075-20251008-ASS-D397-2025-AR Date de télétransmission : 14/10/2025 Date de réception préfecture : 14/10/2025



## DGA VILLE EMANCIPATRICE

Pôle Culture

Direction Avignon Musées

Musée du Petit Palais

Mme Cécile HELLE Maire d'Avignon

S/c M. Éric GRIGNARD Directeur Général des Services

S/c M. Franck LICHAIRE Directeur Général Adjoint Ville Émancipatrice

S/c M. Bruno PORTET Directeur du Pôle Culture

Dossier suivi par : Fiona LÜDDECKE

☑ : fiona.luddecke@mairie-avignon.com

**2** : 07 90 86 74 65

Nos réf.: FLD/IL - N° 25-028

Avignon, le 29 septembre 2025

<u>Objet</u>: Acceptation du don par Madame Michelle DUNAN-TARDY DE MONTRAVEL à la Ville d'Avignon d'un panneau provençal du début du XVI<sup>e</sup> siècle et demande d'inscription à l'inventaire règlementaire du musée du Petit Palais

Madame le Maire,

Madame Michelle DUNAN-TARDY DE MONTRAVEL souhaite généreusement donner à la Ville d'Avignon pour l'enrichissement des collections du musée du Petit Palais, un panneau peint représentant la scène de *La Circoncision du Christ*, daté au début du XVIe siècle et attribué à un peintre de l'école provençale.

Ce projet d'acquisition, présenté à la Commission Scientifique Régionale – Acquisition de la DRAC PACA le 11 septembre dernier, a reçu un avis favorable à l'unanimité. Cet avis préalable laisse désormais toute latitude à la collectivité pour accepter ou refuser ce don (art L.451-1 du Code du patrimoine). S'agissant d'un don manuel non grevé de conditions ni charges, son acceptation éventuelle pourra prendre la forme d'une décision (art. 9, délibération n°5, CM du 4 juillet 2020).

Cette acquisition présente un grand intérêt pour le musée du Petit Palais, car les œuvres provençales de cette période sont très rares à être parvenues jusqu'à nos jours, particulièrement celles en bon état de conservation et de grandes dimensions. Elle viendra par ailleurs compléter utilement la collection de peintures avignonnaises et provençales du musée, d'une qualité hors du commun pour la peinture en France

Accusé de réception en préfecture 084-218400075-20251008-ASS-D397-2025-AR Date de télétransmission : 14/10/2025 Date de réception préfecture : 14/10/2025

de cette époque et qui n'a son pareil dans aucun musée à l'exception du musée du Louvre.

Cette collection provençale – qui a fait l'objet d'enrichissements depuis l'ouverture du musée par des acquisitions de la ville d'Avignon en 1977, en 1986 et en 2010 – représente en effet un pôle de référence à l'échelle nationale et internationale dans ce domaine. Cette peinture, que l'on peut situer dans l'entourage ou la mouvance des peintres provençaux Nicolas DIPRE, Josse LIEFERINXE ou Bernardino SIMONDI, vient enrichir ce corpus dont peu d'œuvres sont parvenues jusqu'à nous, permettant d'éclairer encore un peu plus la production de ce foyer de création très original d'Avignon au XVe et au début du XVIe siècle.

L'œuvre est dans un parfait état de conservation, ayant été restaurée entre 2015 et 2018. Par ailleurs, l'œuvre a fait l'objet d'une estimation de 60 000€ mais s'agissant d'une proposition de don manuel, sans aucune condition ni charge, si ce n'est l'affectation au musée du Petit Palais, et sans demande de reçu fiscal, il s'agit donc d'un acte de générosité pure qui viendra enrichir les collections de la Ville d'Avignon, et du musée du Petit Palais en particulier.

Au regard de ces éléments, je sollicite donc votre accord pour faire entrer cette nouvelle œuvre dans les collections municipales et pour l'inscrire à l'inventaire règlementaire du musée du Petit Palais.

À ce titre, je soumets également à votre signature une décision officialisant votre éventuelle acceptation.

Restant à votre entière disposition pour apporter tout élément complémentaire d'information qui pourrait vous être nécessaire, je vous prie de croire, Madame le Maire, en l'assurance de ma haute considération.

La cheffe d'établissement du musée du Petit Palais

Fiona LÜDDECKE

## Pièces jointes :

- Avis favorable CSR-A du 11 septembre 2025
- Courrier de don manuel de Mme Michelle DUNAN-TARDY DE MONTRAVEL